## 12. <u>Date et lieu des prochaines réunions des Conférences des Parties aux</u> Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm

<u>Décision</u>: SC-9/25: Date et lieu des prochaines réunions des Conférences des Parties aux Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm

## Contexte:

Dans la décision SC-9/25, la Conférence des Parties a, entre autres, invité les Parties à se proposer d'accueillir les réunions des Conférences des Parties qui se tiendront en 2023, si possible avant le 31 mars 2021, de sorte que les Conférences des Parties puissent les examiner à leurs réunions en 2021.

## Suite donnée :

Demande d'information	Répondants	Méthode de communication des informations	Date limite de communication des informations
Les Parties sont invitées à se pro d'accueillir les ré des Conférences Parties qui se tie en 2023, de sort les Conférences Parties puissent examiner à leurs réunions en 202	poser eunions s des endront e que des les	Veuillez communiquer les informations au Secrétariat par l'intermédiaire du point de contact indiqué ci-dessous.	Si possible avant le 31 mars 2021

## Point de contact :

M. David Ogden (E-mail: <u>david.ogden@brsmeas.org</u>, Tél.: +41 22 917 81 90, Fax: +41 22 917 80 98).